



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Edaptis

Date de révision 09-sept.-2026 Version 2 Remplace la version : 13-janv.-2026 Codes produit HRB05523-32
Date d'impression 09-sept.-2026 ADM.06001.H.2.G 910000040

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Edaptis

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Herbicide; Utilisation professionnelle
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

ADAMA Northern Europe B.V
P.O. Box 355
3830 AK Leusden, The Netherlands
Tel: (+31) (0) 33 2056800

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail msds.ane@adama.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide.
BE : +32 70 245 245
NL : +31 30 274 88 88 - Ce service n'est accessible que par les agents de santé professionnels.
DE : +49 30 19240
Numéro d'appel d'urgence général : 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - (H361)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1 - (H410)

Propriétés persistantes, mobiles et toxiques ou très persistantes et très mobiles	PMT; vPvM - (EUH450); - (EUH451)
---	----------------------------------

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient Pinoxaden, 2-tert-butyl-4-methoxyphenol, Mefenpyr diethyl, Mesosulfuron-methyl

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH451 - Peut provoquer une contamination diffuse à très long terme des ressources en eau

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
P391 - Recueillir le produit répandu

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Phrases supplémentaires pour PPP

SP1-Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./ Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPa1 - Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Le code HRAC pour le mode d'action de la substance active de ce produit est 1, 2
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).
SPo - Ne pas pénétrer dans des cultures/ surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

2.3. Autres dangers

PBT & vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Aucun(e) connu(e).

Polluants organiques persistants

non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéros CAS	EC No.	Numéro d'index	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Numéro d'enregistrement REACH
Pinoxaden	243973-20-8	-	607-726-00-2	5 - 8	Repr. 2 (H361d) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319) Skin Sens. 1A (H317) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 3 (H412)		M=1 ATE (inhalation) = 4.63 mg/L (dusts/mists) ATE (oral) = 500 mg/kg	Aucune donnée disponible
2-tert-butyl-4-methoxy phenol	121-00-6	204-442-7		5 - 8	Skin Irrit.2 (H315) Eye Irrit.2 (H319) Carc.2 (H351) Repr.2 (H361) Aquatic Chronic 2(H411)			01-211995068 6-26-0000
Mefenpyr diethyl	135590-91-9	603-923-2		1 - 4	Aquatic Chronic 2 (H411) vPvM (EUH451)			01-211948014 6-39-0003
Mesosulfuron-methyl	208465-21-8	-	607-729-00-9	1 - 4	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) PMT (EUH450) vPvM (EUH451)		M=100 M= 100	Aucune donnée disponible

Les estimations de la toxicité aiguë (ATEs) conformément à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n.o 1272/2008 sont indiquées

dans ce tableau, si elles sont disponibles.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Personnel de premiers secours : Attention à votre propre protection.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si nécessaire.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Aucun(e) connu(e).
------------------	--------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
---------------------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
---	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
---	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.
---	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
--------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Garder sous clef. The product should not be stored at temperatures above 40 ° C.
----------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)	Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites
----------------------	--

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible.
Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches.

Protection des mains

Gants appropriés certifiés EN 374 résistant aux produits chimiques, même en cas de contact direct prolongé (recommandations : indice de protection 6 soit > 480 min : temps de perméabilité (perméation), selon la norme EN 374) : ex. : gants en caoutchouc nitrile (0,4 mm), gants en caoutchouc chloroprène (0,5 mm), gants en caoutchouc butyle (0,7 mm).

Protection de la peau et du corps

Utiliser des vêtements de protection appropriés et un équipement si nécessaire, tel que des lunettes de sécurité certifiées EN 166, des gants certifiés EN 374, des bottes de protection certifiées EN 13832 et/ou une combinaison de travail tissée en polyester 65% / coton 35% avec traitement déperlant.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété / Aspect	Valeurs	Méthode	Remarques
État physique	: Liquide		
Couleur	: Blanc cassé		
Odeur	: Aucune information disponible		
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible		
pH	: 4.7 - 5.7	CIPAC MT 75.3	1 %
Point de fusion / point de congélation °C	: Aucune donnée disponible		
Point / intervalle d'ébullition °C	: Aucune donnée disponible		
Point d'éclair °C	: > 95	EEC A.9	
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	: non applicable		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur kPa	: Aucune donnée disponible		
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible		
Densité relative	: 0.9 - 1.1	EEC A.3	
Solubilité(s) mg/l	: Aucune donnée disponible		

Coefficient de partage Log Pow :

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques

Température d'auto-inflammabilité : 416 °C EEC A.15
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique mm²/s 40 : 149.5 °C OCDE 114
Tension superficielle : Aucune donnée disponible
Granulométrie : non applicable

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente g/ml : non applicable

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives : N'est pas un explosif
Propriétés comburantes : Not oxidizing

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques : Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques : Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles : Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Mesures numériques de toxicité**

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèce</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
DL50 par voie orale mg/kg	: > 2000	Rat	OCDE 423	Concentration maximale pouvant être atteinte
DL50, voie cutanée mg/kg	: > 2000	Rat	OCDE 402	
CL50 par inhalation mg/L	: 3.92	Rat	OCDE 403	
Corrosion/irritation cutanée	: Non irritant pour la peau	Lapin	OCDE 404	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Not irritating to eyes	Lapin	OCDE 405	
Sensibilisation	: N'est pas un sensibilisant cutané	Souris	OCDE 429	

Toxicité chronique**Mutagénicité sur les cellules germinales****Nom chimique**

Pinoxaden	: Non classé
Mefenpyr diethyl	: Non classé
Mesosulfuron-methyl	: Non classé

Cancérogénicité**Nom chimique**

Pinoxaden	: Non cancérogène
2-tert-butyl-4-methoxyphenol	: H351 - Susceptible de provoquer le cancer
Mefenpyr diethyl	: Non cancérogène
Mesosulfuron-methyl	: Non cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Nom chimique**

Pinoxaden	: H361d - Susceptible de nuire au fœtus
2-tert-butyl-4-methoxyphenol	: H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Mefenpyr diethyl	: Not toxic for the reproductive system
Mesosulfuron-methyl	: Not toxic for the reproductive system

STOT - exposition unique**Nom chimique**

Pinoxaden	: H335 - Peut irriter les voies respiratoires
Mefenpyr diethyl	: Aucune donnée disponible
Mesosulfuron-methyl	: Non classé

STOT - exposition répétée**Nom chimique**

Pinoxaden	: Non classé
Mefenpyr diethyl	: Aucune donnée disponible
Mesosulfuron-methyl	: Non classé

Danger par aspiration**Nom chimique**

Pinoxaden	: Aucune donnée disponible
Mefenpyr diethyl	: Aucune donnée disponible
Mesosulfuron-methyl	: Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes : Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes : Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

<u>Toxicité aiguë</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Espèce</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Poisson CL50, 96 heures mg/L :	Aucune donnée disponible			
Crustacés CE50, 48 heures mg/L :	79.5	Daphnia magna	OCDE 202	
Algues CE50, 72 heures mg/L :	54.2	P. subcapitata	OCDE 201	
Autres végétaux CE50 mg/l :	0.074	Lemna	OECD 221	

<u>Toxicité aquatique chronique</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Espèce</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Poisson NOEC mg/l :	Aucune donnée disponible			
Crustacés NOEC mg/l :	Aucune donnée disponible			
Algues NOEC mg/l :	4.58	P.subcapitata	OCDE 201	
Autres végétaux NOEC mg/l :	0.0147	Lemna	OECD 221	

Toxicité terrestre**Oiseaux DL50 par voie orale mg/kg**

Nom chimique				
Pinoxaden	: > 2250	Colin de Virginie	EPA-OPPTS 850.2100	
Mefenpyr diethyl	: > 2000	Caille du Japon		
Mesosulfuron-methyl	: > 2000	Colin de Virginie	EPA E 71-1	

Abeilles DL50 par voie orale µg/bee

Nom chimique				
Pinoxaden	: > 200	Apis mellifera	OCDE 213	
Mefenpyr diethyl	: > 900			
Mesosulfuron-methyl	: >105.6	Apis mellifera	OCDE 213, 214	

12.2. Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique****Eau DT50 jours**

Nom chimique				
Pinoxaden	: 14.9d		OCDE 111	pH 7, 20 ° C
Mefenpyr diethyl	: ---			Aucune donnée disponible
Mesosulfuron-methyl	: 43			

Terrestre DT50 jours

Nom chimique				
Pinoxaden	: < 1d - 2.3d			
Mefenpyr diethyl	: < 10			
Mesosulfuron-methyl	: 7.6d - 140d			20° C

Biodégradation

Nom chimique

Pinoxaden : N'est pas facilement biodégradable
 Mefenpyr diethyl : Aucune donnée disponible
 Mesosulfuron-methyl : N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage (n-octanol/eau) Log Pow****Nom chimique**

	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Pinoxaden	: 3.2	EEC A.10	
Mefenpyr diethyl	: 3.83	OCDE 107	
Mesosulfuron-methyl	: -0.48	OCDE 107	

Facteur de bioconcentration (BCF)**Nom chimique**

			<u>Remarques</u>
Pinoxaden	: ----		Aucune donnée disponible
Mefenpyr diethyl	: ----		Aucune donnée disponible
Mesosulfuron-methyl	: ----		Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol**Adsorption/désorption****Nom chimique**

	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Pinoxaden	: ----		Aucune donnée disponible
Mefenpyr diethyl	: ----		Aucune donnée disponible
Mesosulfuron-methyl	: ----		Aucune donnée disponible

Results of mobility assessment

Ce produit répond aux critères de classification comme PMT. This product fulfills the criteria for classification as vPvM

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

The components in this formulation do not meet the criteria for classification as PBT or vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a. (Mesosulfuron-methyl, Pinoxaden)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Mesosulfuron-methyl, Pinoxaden), 9, III, (-)
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6
Code de restriction en tunnel	(-)

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a. (Mesosulfuron-methyl, Pinoxaden)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Mesosulfuron-methyl, Pinoxaden), 9, III
Dangers pour l'environnement	Oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 335, 375, 601
Code de classification	M6

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a. (Mesosulfuron-methyl, Pinoxaden)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a. (Mesosulfuron-methyl, Pinoxaden), 9, III, Polluant marin
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
14.5 Polluant marin	P
Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	274, 335, 969
N° d'urgence	F-A, S-F
IMDG Stowage and segregation	Category A Aucune information disponible
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
14.2 Désignation officielle de	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a. (Mesosulfuron-methyl,

transport de l'ONU	Pinoxaden)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a. (Mesosulfuron-methyl, Pinoxaden), 9, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	A97, A158, A197
Code ERG	9L



* Note: UN3077 & UN3082 – These products may be transported as non-dangerous goods under the special provisions of IMDG Code 2.10.2.7; ADR SP375 and ICAO/IATA A197 when packed in single or inner packaging of up to 5L for liquids or 5 kg or less for solids

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non commercial/désignation	Numéro(s) d'enregistrement	Date
Sans objet BL National Regulations	Sans objet La recevabilité de ce produit a été testée selon « l'arrêté royal relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole ». Le produit est agréé	Sans objet

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

non applicable

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique	Une évaluation des risques a été mise en oeuvre selon la directive (CE) n° 91/414 ou le règlement (CE) n° 1107/2009
---	---

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H332 - Nocif par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H361d - Susceptible de nuire au fœtus
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Date de révision 09-sept.-2026

Motif de la révision Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Abréviations et acronymes

ADR - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
ADN - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
CAS Number - Chemical Abstracts Service number
EC Number - EINECS and ELINCS Number
EINECS - European Inventory of Existing Commercial Substances
ELINCS - European List of notified Chemical Substances
IATA - International Air Transport Association
ICAO-TI - Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
IMDG - International Maritime Dangerous Goods
LC50 - Lethal Concentration to 50 % of a test population
LD50 - Lethal Dose to 50% of a test population (Median Lethal Dose)
OECD - Organization for Economic Co-operation and Development
PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
RID - Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
STOT - Specific Target Organ Toxicity
vPvB - Very Persistent and Very Bioaccumulative

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité